

**PROCES VERBAL  
ASSEMBLEE GENERALE  
DU MERCREDI 24 JUIN 2020**

**Membres présents :**

Madame le Dr Catherine AUGÉ – Présidente  
Monsieur le Dr Jean CALABET – Vice-Président  
Monsieur Christophe DAVASSE – Trésorier  
Madame Nuria ARCAS - Secrétaire Générale  
Monsieur Claude BRUNEAU – Relations notaires  
Madame Jocelyne KIMAK – Responsable Aides Financières

**Membres Excusés:**

Monsieur Pierre-Marie HECTOR – Représentant National  
Dr Nicolas BARBUT  
Monsieur Jacques PICCOLI

**Membre Absent:**

Madame Rachel LIMOUSI

La Présidente



Dr Catherine AUGÉ

P/o La Secrétaire Générale



Jocelyne KIMAK

## Ouverture de l'Assemblée par Dr Catherine AUGE

Exceptionnellement notre Assemblée Générale se déroule à huis clos en raison des règles sanitaires actuelles liées au coronavirus (Covid 19)

Décompte des votants : 6 administrateurs présents et 2 représentés et 4 adhérents soit 12 votants

Conformément à l'article 10 des statuts qui ne fixe pas de quorum, l'Assemblée Générale peut délibérer.

## Rapport moral et d'activités 2019 par Dr Catherine AUGE

Je déclare l'Assemblée Générale ouverte

Madame, Monsieur,

Dans ce contexte de crise sanitaire, et afin de respecter les mesures réglementaires, cette AG prend une tournure très particulière puisque nous la tenons en comité restreint et dans nos locaux. Je vous remercie donc d'être présents.

L'année 2019 a été marquée au niveau de notre comité par le recrutement de 2 nouvelles salariées, Christelle Marcerou, au poste de secrétaire polyvalente et Ruxandra Labissière, au poste de secrétaire comptable, suite au départ de Mme Beaulier et de Mme Ruchaud.

Nous avons aussi accueilli en septembre 2 nouveaux services civiques, Cassandra et Alexia.

Grâce à elles et à leur implication au niveau de la ligue, l'espace dans les locaux a été réorganisé plus fonctionnellement et décoré.....Notre espace Ligue est désormais beaucoup plus accueillant et convivial.

Je ne doute pas que vous en soyez d'accord.

Voici une présentation des actions organisées par le comité en 2019.

### ***Lecture du Power Point***

*Présentation de l'organisation, des activités et illustrations par de photos*

Je remercie donc chaleureusement tous ceux qui œuvrent au quotidien pour la Ligue et sans qui toutes ces actions seraient impossible : les salariées, les volontaires en service civique, les bénévoles, qui sont désormais de plus en plus nombreux et tous nos partenaires.

## APPROBATION du PV de l'AG 2019 – Président Dr AUGE

Décision : Aucune remarque sur ce PV - Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

# RAPPORT FINANCIER 2019 par le CABINET ECE

ASS LIGUE CONTRE LE CANCER

COMPTES ANNUELS

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	489 423	76 145	413 278	432 202
Immobilisations financières	50		50	50
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>489 473</b>	<b>76 145</b>	<b>413 328</b>	<b>432 252</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	230		230	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	90 838		90 838	75 494
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	135 720		135 720	133 182
Caisse	172		172	59
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>226 960</b>		<b>226 960</b>	<b>208 734</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	248		248	839
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>248</b>		<b>248</b>	<b>839</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>716 681</b>	<b>76 145</b>	<b>640 536</b>	<b>641 825</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

  
**FIDUCIAL**  
 AUDIT  
 Parc de la Plaine  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE  
 Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

Sd 1/36



**EXPERT CONSEIL ENTREPRISE**

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

P. 2

25710

**Bilan passif**

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	261 563	224 374
Résultat de l'exercice	64 652	37 189
Report à nouveau		
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>326 216</b>	<b>261 563</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>326 216</b>	<b>261 563</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 409</b>	<b>2 291</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	163 804	192 821
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 832	27 317
Autres	105 275	157 833
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>308 911</b>	<b>377 971</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>640 536</b>	<b>641 825</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	162 712
Dont à moins d'un an (a)	146 199
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

  
**FIDUCIAL**  
**AUDIT**  
*Parc de la Plaine*  
 2 Impasse René Couzinet  
 B.P. 95818  
 31505 TOULOUSE  
 Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

srl  
 2/  
 35



**EXPERT CONSEIL ENTREPRISE**

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

P. 3

25710

## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	115	0,06	270	0,13	-155	-57,41
Production vendue	5 116	2,49	11 000	5,21	-5 885	-53,50
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	31 921	15,55	20 902	9,90	11 019	52,72
Reprises et Transferts de charge	4 879	2,38	14 244	6,75	-9 365	-65,74
Cotisations	18 376	8,95	17 216	8,15	1 160	6,74
Autres produits	239 292	116,60	280 472	132,82	-41 180	-14,68
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>299 700</b>	<b>146,04</b>	<b>344 105</b>	<b>162,96</b>	<b>-44 405</b>	<b>-12,90</b>
Achats de marchandises	364	0,18	561	0,27	-197	-35,13
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	109 090	53,16	107 540	50,93	1 550	1,44
Impôts et taxes	4 174	2,03	5 375	2,55	-1 202	-22,36
Salaires et Traitements	37 967	18,50	87 233	41,31	-49 266	-56,48
Charges sociales	9 221	4,49	26 614	12,60	-17 394	-65,35
Amortissements et provisions	26 921	13,12	25 717	12,18	1 204	4,68
Autres charges	45 971	22,40	43 118	20,42	2 852	6,62
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>233 708</b>	<b>113,88</b>	<b>296 159</b>	<b>140,25</b>	<b>-62 451</b>	<b>-21,09</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>65 992</b>	<b>32,16</b>	<b>47 946</b>	<b>22,71</b>	<b>18 046</b>	<b>37,64</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	196	0,10	288	0,14	-92	-31,94
Charges financières	2 021	0,98	4 778	2,26	-2 757	-57,70
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 825</b>	<b>-0,89</b>	<b>-4 490</b>	<b>-2,13</b>	<b>2 665</b>	<b>-59,36</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>64 167</b>	<b>31,27</b>	<b>43 456</b>	<b>20,58</b>	<b>20 711</b>	<b>47,66</b>
Produits exceptionnels	5 906	2,88	104 555	49,51	-98 648	-94,35
Charges exceptionnelles	5 374	2,62	117 485	55,64	-112 111	-95,43
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>532</b>	<b>0,26</b>	<b>-12 930</b>	<b>-6,12</b>	<b>13 462</b>	<b>-104,12</b>
Impôts sur les bénéfices	47	0,02	22	0,01	25	109,73
Report des ressources non utilisées			6 686	3,17	-6 686	-100,00
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>64 652</b>	<b>31,50</b>	<b>37 189</b>	<b>17,61</b>	<b>27 464</b>	<b>73,85</b>
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature	4 213		2 978		1 235	41,47
Dons en nature						
<b>Total des produits</b>	<b>4 213</b>		<b>2 978</b>		<b>1 235</b>	<b>41,47</b>
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	4 213		2 978		1 235	41,47
Personnel bénévole						
<b>Total des charges</b>	<b>4 213</b>		<b>2 978</b>		<b>1 235</b>	<b>41,47</b>

Parc de la Plaine

2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

St 3/36



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

P. 4

25710

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Mr Stéphane MICHEL, de la société Fiducial, commissaire aux comptes en poste depuis 2014 présente son rapport d'expertise sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées.

ASSOCIATION  
COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE  
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Comité départemental du Lot et Garonne de la ligue contre le cancer** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

5

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 13 mai 2020 et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

5



## FIDUCIAL

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

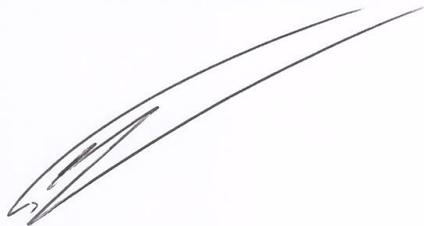
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Toulouse le 9 juin 2020*

**Pour Fidaudit, Membre du Réseau FIDUCIAL**



*Stéphane MICHEL*  
*Commissaire aux comptes*

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions  
réglementées**

**Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2019**

Aux Membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.



**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

*Fait à Toulouse, le 9 juin 2020*

**Pour FIDAUDIT, Membre du réseau FIDUCIAL,**



*Stéphane MICHEL*

Commissaire aux comptes

# RAPPORT DE GESTION 2019 – M. Claude Bruneau - Trésorier

## **INTRODUCTION**

La stricte présentation des comptes de l'exercice 2019, par Mme DESCUDE expert-comptable au cabinet E C E, qui supervise notre comptabilité annuelle, nécessite un complément d'information pour appréhender la situation économique et la gestion de notre Comité durant l'année 2019 ainsi que les prévisions de budget 2020.

L'exécution du budget 2019 a été impactée par plusieurs événements majeurs :

- La rupture conventionnelle de contrat de la secrétaire comptable en poste et le recrutement d'une nouvelle comptable en contrat aidé qui réduit la masse salariale nette pour ce poste
- Le licenciement pour faute grave de la chargée de communication pour non-respect du droit à l'image d'une personne qui a engagé une procédure d'indemnisation
- Le recrutement d'une nouvelle secrétaire multi fonction, après 4 mois de vacance du poste précédent et avec un salaire moins élevé
- L'augmentation de 7% du nombre de donateurs à 2297 contre 2142 en 2018 ; avec un accroissement significatif du nombre de donateurs et du montant des dons sur les plateformes internet
- Le désistement brutal des candidats administrateurs quelques jours avant l'assemblée générale 2019 ce qui a conduit à une absence temporaire de coordonnateurs des missions sociales et de ce fait une réduction du volume des prestations réalisées.

## **LES COMPTES du COMITE**

### **1 - RESSOURCES EXERCICE 2018**

#### **1 – 1 – RESSOURCES ISSUES de la GENEROSITE du PUBLIC**

Il faut noter que les donateurs sont toujours très attachés à l'appel aux dons par courrier malgré l'augmentation du nombre de donateurs par internet durant l'année 2019, qui représentent 1,5 % du total, malgré les campagnes sur les moyens de communication numériques.

Enfin un remerciement tout particulier est adressé aux associations et entreprises fidèles donateurs que sont Cœur Ovale, les Cycles Feutrier, les communautés du Grand Villeneuvois et des Bastides du Haut Agenais au titre de la collecte du verre, le Lion's club, et bien d'autres

#### **1 – 2 – SUBVENTIONS**

Les subventions attribuées par les collectivités locales représentent aujourd'hui une très faible partie de nos ressources annuelles avec 2274 € pour 2019 soit moins de 1 % du budget annuel; ce qui montre que notre fonctionnement repose totalement sur la générosité du public.

### **2 – EMPLOIS EXERCICE 2019**

Le coût total des actions sociales conduites par le Comité au profit de la population du Lot et Garonne comprend la rémunération des prestataires, les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que l'amortissement des installations.

Pour les 3 missions sociales de base proposées par le Comité, les sommes consacrées en 2019 sont respectivement :

**Action pour les malades : 54 137 €**

Qui recouvre les aides financières aux familles de 11.949 € et les soins de support aux malades de 42.168 €

**Prévention dépistage : 10 569 €**

Qui regroupe le soutien au Centre de gestion du dépistage, l'organisation des manifestations mars bleu pour le cancer du côlon, octobre rose pour le cancer du sein,

**Recherche : 12 736 €**

Qui a porté cette année sur la participation au coût de la mission de l'Attachée de Recherche Clinique du Lot et Garonne ; la recherche nationale sur les cancers des adolescents et une recherche fondamentale INSERM U 1035 à Bordeaux

# RAPPORT D'ACTIVITE ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES - Mme JOCELYNE KIMAK

## LES PRINCIPALES MISSIONS DE LA LIGUE

La Ligue Contre le Cancer du Lot-et-Garonne est l'un des 103 Comités départementaux fédérés, autonomes et indépendants financièrement. Le comité mène à bien son combat grâce en majorité à la générosité des Lot-et-Garonnais (legs et dons).

Elle a plusieurs objectifs : Financer la recherche contre le cancer, informer, prévenir et dépister...

En 2019, 390 familles ont été aidées par le Comité 47.

En Lot-et-Garonne, la Ligue agit sur plusieurs thématiques précises : les aides financières aux personnes ; la rencontre, l'information, l'accompagnement et l'écoute ; le soutien psychologique; les soins de support : sophrologie, réflexologie, socio-esthétiques, socio-coiffure, activité physique adaptée, nutrition.

En 2019, le Comité a connu un ralentissement important au 2<sup>ème</sup> semestre concernant les aides financières et les soins de support pour les personnes malades surtout à domicile en raison d'une absence temporaire de personnel.

Les déplacements à domicile ont été réservés uniquement aux personnes n'ayant aucun moyen de se déplacer.

Les prestations que nous proposons sont gratuites pour les personnes malades et financées par la Ligue grâce à la générosité des lot-et-garonnais. Dans le cadre de cette mission, nous ne bénéficions malheureusement que de la seule subvention régionale de la CARSAT 23.000 € nous ont été attribués.

Le montant total du budget 2019 consacré à l'action pour les personnes malades s'élève donc à 54.137 €

	2018	2019
Budget total	69.653	54.137
Nombre total de personnes aidées (387+341)	513	728
en soutien financier	51	65
en psychologie	66	40
en sophrologie	95	40
en réflexologie	44	47

en socio-esthétique	91 + 115	(61 + 847) 908
en socio-coiffure	51	14

## I - BILAN 2019 :

### 1- Les aides financières :

Les dossiers de demande d'aides financières sont établis par une assistante sociale, étudiés par le service Action Pour les Personnes Malades de la Ligue puis soumis à la commission sociale du comité présidée par Catherine Pitous. Les aides ne sont accordées qu'une fois par an. En 2019, 65 familles ont pu bénéficier de l'aide de la Ligue pour faire face aux difficultés de la vie courante (loyer ou facture impayés), pour un budget de 11.949 €, sachant comme je vous le rappelle qu'aucune aide financière n'a été traitée de mai à septembre 2019 faute de moyens en personnel.

### 2- Les soins de support :

Suite au constat du coût très élevé des déplacements de nos prestataires, nous avons décidé de privilégier les soins de support en cabinet. Seules les personnes ne pouvant se déplacer ont bénéficiés des soins à domicile.

La création de l'Espace Ligue pour les soins de support et le recrutement de nouveaux prestataires pour couvrir l'ensemble du département ont fait que de nombreuses personnes malades sont venues vers nous pour bénéficier gracieusement de ces séances.

Actuellement nous ne pouvons financer que 2 séances par patient sur l'année.

Nous avons à ce jour : 12 prestataires sur le département.

Les soins de supports répondent à des besoins qui peuvent survenir pendant la maladie et lors de ses suites et qui concernent principalement la prise en compte de la douleur, de la fatigue... Ils concernent aussi les difficultés sociales, la souffrance psychique, les perturbations de l'image corporelle. Les soins de support proposent donc une approche globale de la personne et visent à assurer la meilleure qualité de vie possible pour les personnes malades, sur le plan physique, psychologique et social. (Source INCA)

- **Le soutien psychologique** : il s'adresse aux personnes malades, à leur(s) aidant(s) et à leur(s) enfant(s). Nos 4 psychologues\* ont animé des groupes de parole ou proposé des séances individuelles sur le département.

En cabinet à Agen, Villeneuve et Marmande et à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. 40 personnes ont bénéficié de ce soutien en 63 séances.

Nos psychologues : Nathalie Duarte, Michèle Trouvat, Marie-Anne Butlingaire, Claire Magnan.

- **La sophrologie** : ces séances s'adressent uniquement aux personnes malades. La sophrologie est une technique qui associe relaxation, visualisation et exercices doux permettant des mouvements simples et naturels. L'objectif est l'harmonisation du corps et de l'esprit.

Nos sophrologues, Isabelle Gavarini et Marie-Anne Buttingaire ont assuré les séances en cabinet ou à domicile sur le département. 63 séances ont bénéficié à 40 personnes.

- **La réflexologie** La réflexologie agit principalement sur le système nerveux. Cette technique permet de diminuer les effets secondaires des traitements et de réduire les tensions nerveuses.

En réflexologie, Isabelle sur Agen, Laurence à St Robert, Stéphanie à Villeneuve et Florence à Tonneins, chacune recevant au plus près de leur Cabinet, c'est 74 séances au total pour 47 personnes

- **La socio-esthétique** : ces soins ne s'adressent qu'aux personnes malades. Basée sur les soins du corps (massages, manucure, maquillage correcteur, etc.), cette discipline apporte une réponse personnalisée aux malades, en s'adaptant à leurs maux et leurs attentes. Une séance de socio-esthétique, c'est un temps d'écoute privilégié autour du rapport au corps, des effets de la maladie et des traitements.

Notre socio esthéticienne Marie-Agnès a reçu 42 personnes à l'Espace Ligue, soit 73 séances.

Pour les personnes étant plus proches d'un des Cabinets de nos 4 prestataires, que ce soit sur le secteur Agenais avec Marie Agnès, sur le Villeneuvois avec Sandrine ou le Marmandais, avec Mylène et Marie-Odile. 61 personnes ont eu des soins pour 105 séances.

Egalement, la Ligue participe financièrement à la rémunération de la socio-esthéticienne employée par les 3C, ce montant équivaut à la prise en charge de 341 personnes en établissements de santé soit 847 séances.

- **La socio-coiffure** : les soins « roses » se pratiquent uniquement à Agen au sein de l'institut de notre socio-coiffeuse Carolle Lhérisson. Ils permettent le confort et l'hydratation du cuir chevelu pendant les traitements de chimiothérapie et apportent un sentiment de bien-être. En 2019, la Ligue a pris en charges 20 soins pour 14 personnes.
- **L'Activité Physique Adaptée** (gym douce) L'APA est la prise en charge et l'accompagnement des publics ayant des besoins spécifiques au moyen de toute activité physique ou sportive. Elle s'adresse à toute personne atteinte de cancer, qu'elle soit en cours de traitement ou après et aide la personne à retrouver un équilibre de vie et à réduire l'impact des effets liés à la maladie.

La gym douce se pratique par groupe de 8 personnes. Les séances sont assurées par un coach diplômé APA de l'association Siel Bleu. Le financement du coach est assuré par une subvention ARS à Siel Bleu pour 2019.

Nous avons eu 3 sessions de 20 séances avec une moyenne de 24 personnes sur l'année (8 personnes par séance) – durée de la séance : 2 heures.

En 2019, nous avons renouvelé notre convention avec l'aviron marmandais et l'aviron villeneuvois.

Les 2 clubs d'Aviron proposent des programmes adaptés pour lesquels notre Comité prend en charge une partie des frais d'inscription (50€).

### **Au sein de l'Espace Ligue d'Agen :**

**3 ateliers nutrition** animés par Aurélie Warzee, diététicienne. Ces ateliers de 2h abordent les thèmes suivants : dépistage de la dénutrition, perte de poids et perte d'appétit, alimentation et cancer, avec une moyenne de 2 à 6 participants

**2 ateliers de socio-coiffure** sur Agen animés par Carolle Lhérisson, qui a abordé des thèmes comme l'entretien d'une prothèse capillaire, la pose d'une frange et d'un turban et l'automassage.

**2 ateliers de sophrologie** de chacun **5 séances** sur l'agenais animés par Isabelle Gavarini se sont déroulés avec 5 à 8 patients.

Pour le villeneuvois, Marie-Anne Butlingaire a également animé 1 atelier de 5 séances

Nous relayons également auprès de notre public, les programmes APA de différents partenaires :

**PluriLib47** qui propose un programme d'éducation thérapeutique : « Coup Double : Escrime et Nutrition en Action Face au Cancer du Sein » à Agen (dans les locaux de la Ligue pour la partie nutrition), à Marmande et Villeneuve.

**Les Ladies 47** qui proposent une activité de Canoé et Dragon Boat à Agen et Villeneuve

**Pilates Touch** pour des cours de Pilates roses au Passage

**Rando Santé** avec le groupe Sportif Agenais

Je ne saurais conclure, en cette dure période de crise sanitaire, en ayant une pensée très forte pour tous nos malades pour qui nous ne pouvons malheureusement pas assurer comme il se devrait nos prestations, ainsi qu'à leurs proches et toutes les personnes qui ont besoin de nous.

## RAPPORT D'ACTIVITE PREVENTION 2019 présenté par Nuria ARCAS

La dernière mission de la Ligue est de prévenir pour protéger. En 2019, la prévention a été peu mise en exergue suite aux changements au sein du Comité avec le départ de la Chargée de Communication et du responsable Prévention.

Néanmoins, grâce à nos fidèles partenaires quelques actions ont pu être réalisées.

### **Sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer du côlon :**

**1 - l'objectif : Sensibiliser le public** concerné à l'importance du dépistage puisque détectés tôt ces cancers sont guéris dans 9 cas sur 10. Pour le dépistage du cancer colorectal : les hommes et les femmes de 50 à 74 ans bénéficient d'un test immunologique simple et gratuit. Pour le dépistage du cancer du sein : les femmes de 50 à 74 ans.

**2 - Les chiffres 2019 en Lot-et-Garonne :** malgré la mobilisation des associations, nous constatons une baisse du taux de participation au dépistage du cancer du sein et une trop faible participation au dépistage du cancer colorectal : 33.5 %

Nos actions sur le terrain lors du **Colon Tour** et **d'Octobre Rose** :

#### **- Colon Tour et conférence :**

*Définition Colon tour : Pour la huitième année consécutive, la Ligue contre le cancer organise le **Côlon tour** en partenariat avec la SFED (Société française d'endoscopie digestive), dans toute la France. Pour changer l'image du dépistage, la Ligue a choisi une approche de proximité et pédagogique à travers des activités ludiques !*

Grâce à une structure gonflable représentant l'intérieur du côlon, la Ligue et ses partenaires veulent permettre de mieux appréhender les techniques de dépistage, la maladie et les traitements.

Avec le Centre hospitalier intercommunal Marmande – Tonneins, en collaboration avec la ville de Marmande et la structure de dépistage des cancers, le Colon Tour a fait étape en plein coeur de Marmande.

#### **- Octobre Rose :**

Sur tout le mois d'octobre, stands d'information, animations sportives, culturelles et des conférences ont été proposées sur l'ensemble du Marmandais.

Les fonds récoltés nous ont été remis sous forme de chèque d'un montant de 2555.30 €. Merci à toutes les associations qui ont su se mobiliser autour de ce projet et pour leur engagement auprès de notre Association.

Deux conférences se sont déroulées à Nérac et Foulayronnes : peu de personnes présentes

### **LES PARTENAIRES**

Pour terminer, nous souhaiterions remercier les partenaires qui se sont mobilisés pour nous en 2019.

L'association **Cœur Ovale** présidée par Bertrand Rigal et Aurélien Lassaigne, est notre 1<sup>er</sup> financeur associatif. Depuis 15 ans, les bénévoles organisent leur journée challenge le dernier week-end du mois d'août (journée tournoi de rugby mais aussi rando cycliste et pédestre). Elle

est clôturée par un repas champêtre dont les bénéfices sont reversés à notre association. En 2019, c'est un chèque de 9.588 € qui nous a été remis

**Les cycles Feutrier** organisent chaque année au mois de février une course cycliste au profit de la Ligue. Pour la 19<sup>ème</sup> édition, un chèque de 1065 € nous a été remis.

**Les magasins Leclerc** : Depuis 2003, les centres E. Leclerc et leurs clients s'engagent auprès de la Ligue contre le cancer pour financer la recherche dédiée aux cancers chez les enfants et les adolescents et améliorer la qualité de leur prise en charge thérapeutique, psychologique et sociale.

Cette action de collecte se déroule durant 3 week-ends au mois de mars. Au niveau Lot-et-Garonne, nous avons pu compter sur le soutien de 2 magasins : Tonneins (1758 €) et Casteljaloux (2710 €) soit 4468 € qui ont été collectés.

**Le Lions Club Val de Garonne** : ils se mobilisent depuis 4 ans pour la Ligue avec la soirée « Jazz'tronomie » une soirée mêlant le Jazz et la gastronomie (aux fourneaux Benjamin Toursel et Michel Dussau). Ils ont reconduit l'opération en 2019 au mois de novembre.

**L'association Speed Classic.** Cette association rassemble des amateurs et collectionneurs de voitures anciennes. Le but est de collecter des fonds en proposant des baptêmes de voiture de collection et de la restauration. 520 € ont été reversés à la Ligue

**L'Agglomération de Villeneuve/Lot et Les Bastides du Haut Agenais** : Engagés auprès de l'Association depuis de nombreuses années, continuent leur partenariat solidaire et écoresponsable en reversant 3 € par tonne de verre collecté. Un chèque de 3615.20 € pour la CAGV et de 1500 € pour les Bastides ont pu être remis à la Ligue grâce aux bons gestes de tri des habitants.

**Raid des Amazones** : originaires de Lavardac deux amies âgées de 26 ans Manon et Anaïs qui ont le goût de l'aventure et du partage ont couru pour notre Association. 1700 € nous ont été reversés.

**Astaffolies** : cette association d'Astaffort a eu l'honneur de s'associer au café-théâtre « L'Etoile » d'Agen pour une représentation du spectacle « Ciel mon mari ». Le but était de récolter de l'argent pour la recherche, l'accompagnement des malades et la prévention. Merci à elle.

## Détail du budget Prévisionnel 2020

### COMITE DU LOT ET GARONNE -

<b>RESSOURCES</b>	<b>Budget 2020</b>
<b>1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	
<b>1.1 DONS ET LEGS COLLECTÉS</b>	<b>184000,00</b>
dons manuels non affectés	124000,00
dons manuels affectés	0
legs et autres libéralités non affectés	60000,00
legs et autres libéralités affectés	0
<b>1.2 AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>4000,00</b>
manifestations	
ventes (dont abonnement à vivre)	
prestations et autres ventes	0
activités de récupération	4000,00
produits financiers	
autres produits affectées aux missions sociales	0
<b>2- AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>2000,00</b>
mécénat	2000,00
parrainage et recherche partenariat	0
<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	
état	0
Cee	0
collectivités locales	0
autres organismes	0
autres subventions affectées aux missions sociales	12000,00
<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>26800,00</b>
cotisations	18000,00
autres produits d'activités annexes et prestations	0
transfert de charges	6800,00
produits exceptionnels	2000,00

<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.</b>	<b>228800,00</b>
<b>II-REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>0</b>
reprises de ressources sur subvention attribuées	0
reprise de ressources sur dons manuels affectés	0
reprise de ressources sur legs & donations affectés	0
<b>III-REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>0</b>
<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>
<b>VI- TOTAL GENERAL</b>	<b>228800,00</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>0</b>
bénévolat	0
prestations en nature	0
dons en nature	0

## Détail du budget Prévisionnel 2020

### COMITE DU LOT ET GARONNE

EMPLOIS	Budget 2020
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>	<b>105414,00</b>
<b>1.1 RÉALISATION EN FRANCE</b>	<b>105414,00</b>
<b>ACTIONS RÉALISÉES DIRECTEMENT</b>	<b>86283,00</b>
<b>ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES DES PROCHES ET DES ETS DE SANTE</b>	<b>76000,00</b>
amélioration des conditions de vie des malades et des proches	
soins de support	20000,00
information, orientation et accompagnement des malades et des proches	
réunions	
secours financiers et soins à domicile	10000,00
fonctionnement	46000,00
<b>ACTIONS DE PREVENTION ET PROMOTION DU DEPISTAGE EN DIRECTION DU PUBLIC</b>	<b>10283,00</b>

prévention primaire	
éducation pour la santé en milieu scolaire	
promotion du dépistage	4000,00
vivre	
fonctionnement	6283,00
<b>ACTIONS DE FORMATION ET D AMELIORATION DES PRATIQUES EN DIRECT. PROF DE SANTE ET</b>	<b>0</b>
actions de formation professionnel	0
fonctionnement	0
<b>ACTIONS EN DIRECTION DES CHERCHEURS</b>	<b>0</b>
autres dépenses de recherche	0
<b>ACTIONS EN VUE DE CRÉER, SUBVENTIONNER OU ADMINISTRER DES ETBS</b>	<b>0</b>
<b>AUTRES ACTIONS POUR DEVELOPPER LA LUTTE CONTRE LE CANCER</b>	<b>0</b>
registres	0
<b>SOCIETE ET POLITIQUES DE SANTE</b>	<b>0</b>
documentation missions sociales	0
<b>VERSEMENTS À D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT EN FRANCE</b>	<b>19131,00</b>
<b>ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES DES PROCHES ET DES ETS DE SANTE</b>	<b>6000,00</b>
amélioration des conditions de vie des malades et des proches	
soins de support	6000,00
accueil, écoute, information	
<b>ACTIONS DE PREVENTION ET PROMOTION DU DEPISTAGE EN DIRECTION DU PUBLIC</b>	<b>0</b>
promotion du dépistage	0
<b>ACTIONS DE FORMATION ET D AMELIORATION DES PRATIQUES EN DIRECT. PROF DE SANTE ET</b>	<b>0</b>
actions de formation autre public	0
<b>ACTIONS EN DIRECTION DES CHERCHEURS</b>	<b>13131,00</b>
programmes nationaux	
programmes régionaux et départementaux	5000,00
Frais de fonctionnement	8131,00

<b>ACTIONS EN VUE DE CREER, SUBVENTIONNER OU ADMINISTRER DES ETABLISSEMENTS</b>	<b>0</b>
<b>AUTRES ACTIONS POUR DEVELOPPER OU RENDRE PLUS EFFICACE LA LUTTE CONTRE LE CANCER</b>	<b>0</b>
registres	0
<b>SOCIETE ET POLITIQUES DE SANTE</b>	<b>0</b>
documentation missions sociales	0
<b>1.2 RÉALISÉES À L' ÉTRANGER</b>	<b>0</b>
<b>ACTIONS RÉALISÉES DIRECTEMENT</b>	<b>0</b>
international	0
<b>VERSEMENTS À UN ORGANISME CENTRAL OU D'AUTRES ORGANISMES</b>	<b>0</b>
international	0
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>41000,00</b>
<b>2.1 FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>41000,00</b>
frais d'appel de dons	35000,00
frais de promotion des legs	
frais traitements des dons	
frais de traitement des legs	
frais de campagne pour des dons en nature	
achats pour manifestations	6000,00
activités de récupérations	
<b>2.2 FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>0</b>
frais de recherche partenariat	0
<b>2.3 CHARGES LIÉES À LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>0</b>
	0
<b>3- FONCTIONNEMENT GENERAL</b>	<b>61400,00</b>
frais d'information et de communication	8180,00
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21173,00</b>
frais de gestion	5573,00
formation administrative	
impôts et taxes	3600,00
cotisation statutaire 10%	12000,00
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>32047,00</b>
charges financières	
dotations aux amortissements	

charges exceptionnelles	
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>207814,00</b>
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>0</b>
	0
<b>III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>0</b>
engagement à réaliser sur subventions attribuées	0
engagement à réaliser sur dons manuels affectés	0
engagement à réaliser sur legs donations affectés	0
<b>IV-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>20986,00</b>
<b>V- TOTAL GENERAL</b>	<b>228800,00</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>0</b>
missions sociales	0
frais de recherche de fonds	0
frais de fonctionnement et autres charges	0

### **Election des nouveaux administrateurs – Dr Augé**

Nous avons reçu quatre candidatures pour participer à nos travaux du Conseil d'Administration. Il s'agit de :

Mme Nuria ARCAS, Mme Rachel LIMOUSI, Dr Nicolas BARBUT et de M. Christophe DAVASSE,

## Vote des résolutions

Nous allons maintenant procéder au vote des résolutions

### Lot et Garonne Vote des Résolutions 2019



#### Première Résolution : Approbation des comptes

Après présentation des comptes 2019 et lecture du rapport de Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2019, arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 mai 2020

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

#### Deuxième Résolution : Affectation du résultat

Ayant approuvé le résultat bénéficiaire de 64,662€ pour l'exercice 2019 et sur proposition du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale décide de l'imputer à la réserve pour l'action sociale

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

#### Troisième Résolution : Affectation à la réserve générale

Ayant approuvé le résultat bénéficiaire pour l'exercice 2019 et sur proposition du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale décide de maintenir la réserve générale à 69 000 €

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

### Lot et Garonne Vote des Résolutions 2019



#### Quatrième Résolution : Quitus au Trésorier

L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour les actes de gestion de l'exercice 2019

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

#### Cinquième Résolution : Approbation du rapport moral et d'activité

Après lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'activités de l'exercice 2019

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

#### Sixième Résolution : Approbation du rapport financier

Après lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport financier de l'exercice 2019

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

#### Septième Résolution : Approbation du budget prévisionnel 2020

Après présentation, l'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2020

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

## Lot et Garonne Vote des Résolutions 2019



### Huitième Résolution : Quitus au Conseil d'administration

L'Assemblée Générale donne quitus au CA pour les actes de gestion de l'exercice 2019

Contre Abstention Pour ADOPTE

### Neuvième Résolution : Election du nouveau commissaire aux comptes :

M. Jérôme PERNES – Cabinet FIDUCIAL

Contre Abstention Pour ADOPTE

## Lot et Garonne Vote des Résolutions 2019



### Dixième Résolution : Election des nouveaux administrateurs

M. Davasse – Dr Barbut – Mme Arcas – Mme Limousi ont présenté leur candidature comme administrateur :

Pour M. Davasse Christophe

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

Pour Dr Barbut Nicolas

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

Pour Mme Arcas Nuria

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

Pour Mme Limousi Rachel

Contre Abstention Pour ADOPTE à l'UNANIMITE

## Place aux questions - Réponses

Compte tenu du contexte pas de question

La Présidente remercie les personnes présentes d'avoir participé à nos travaux et les invite à terminer la soirée autour d'un apéritif.